



CONDITIONS GENERALES DE VENTE « LOISIRS »

Préambule

Toute réservation implique de plein droit l'adhésion du client aux conditions ci-dessous :

Toutes demandes de modification concernant les conditions générales de vente « loisirs » seront considérées comme nulles et non avenues à moins qu'elles ne résultent d'un écrit approuvé et signé par « **La Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** ».

Toute réservation pourra être faite par email, téléphone ou par la réservation en ligne. Dans ce dernier cas, la réservation devra être confirmée par écrit.

La « **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** » organise des activités de plein air.

L'objectif est de faire découvrir des sports de loisirs en pleine nature. Nos activités ne sont pas à haut risque et sont accessibles à un large public.

Toutefois en raison du caractère particulier de ce type de loisirs, certaines précautions doivent être prises lors de l'inscription des participants :

- Ne pas surestimer les capacités physiques de chaque participant et celles du groupe
- Pour la pratique des activités aquatiques, il est indispensable de savoir nager.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales particulières à la pratique de ces différents sports, pouvant mettre en danger le participant ou aggraver son état de santé.

Responsabilité

Pendant toute la durée de l'activité, nos intervenants qui assurent l'encadrement et le déroulement de celle-ci, ont autorité et sont seuls juges. Ils se réservent le droit à tout moment d'interrompre pour raison de sécurité une prestation ou d'écarter un participant représentant un danger pour lui-même ou pour son entourage de par son comportement ou de par son niveau technique et/ou physique jugé insuffisant. (En aucun cas cette décision ne pourra être caution au remboursement de la prestation, sauf cas exceptionnel).

Sécurité

Pour toutes nos activités, le port du matériel technique individuel lié à l'activité est obligatoire.

Assurance

Conformément à la législation, la « **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** » a contracté une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chaque participant. En aucun cas nous ne pouvons être tenus responsables de la perte, du vol ou de la dégradation du matériel personnel.

Conditions de règlement et de facturation

Les prestations sont payables à 30 % à la commande et 70 % le jour de l'activité. Le défaut de paiement entraînera l'annulation pure et simple de la prestation. Pour toute commande en ligne les prestations sont payables à 100% à la commande.

Paiement par mandat administratif

Les collectivités publiques, les établissements à caractère public, peuvent régler leur activité de loisirs par mandat administratif. Dans ce cas, la collectivité acheteuse doit faire parvenir par courrier, E-mail, le devis avec un "bon pour commande", daté et signé avec le tampon de la collectivité.

Le jour de l'activité, s'il y a modification du nombre de personne ou de prestation et que le tarif ne correspondant plus au devis, il est obligatoire, soit de nous fournir un nouveau bon de commande ou de régler la différence sur place.

Vous disposez d'un délai de 15 jours, à compter de la réception du devis pour nous transmettre les documents officiels. Passé ce délai, nous nous réservons le droit d'annuler votre activité.

Nos coordonnées bancaires vous seront adressées avec la facture pour un règlement à 30 jours de date de la facture.

Annulation

La réservation peut être annulée ou modifiée sans pénalité jusqu'à 2 jours avant la date de réalisation de la prestation. À partir du 2^{ème} jour inclus précédant la date de la prestation, il sera retenu 100%.

Annulation de notre fait

Nous pouvons être amené à annuler une prestation pour des raisons exceptionnelles et indépendantes de notre volonté (cause météorologique et climatique, incendie, catastrophes naturelles). Pour ces cas exceptionnels, nous vous proposerons automatiquement une prestation de remplacement si cela est possible et dans le cas contraire, le remboursement de la prestation.

Responsabilité

En aucun cas, la **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** ne peut être tenue pour responsable du fait de cas de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable au client ou autres prestataires du client.

Dégradation et destruction de matériel

Chaque participant ou groupe de participant est responsable du matériel qui lui est confié durant la pratique de l'activité. Si une dégradation ou une destruction du matériel est constaté suite à une négligence, un acte volontaire ou au non-respect des consignes de l'encadrement lors du briefing, le matériel sera facturé au commanditaire de l'activité. Vous pouvez recevoir la liste des tarifs du matériel sur simple demande.

Activité Aquafly

Une réservation pour l'accès à la structure « Aquafly » effectuée par la **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** pour le compte du tiers sera due en

totalité, et ce, même si le client ne s'est pas présenté au moment de sa réservation.

En cas de fermeture de la structure pour cause d'orage, et uniquement en cas de fermeture journalière, en accord avec le client nous procéderons au report de la session sur un autre jour ou à son remboursement intégral si la session n'a pas commencé.

Si la fermeture n'excède pas 30 minutes, les clients pourront de nouveau avoir accès à la structure « AQUAFLY » mais le temps sera déduit de leur session. Aucun remboursement ne sera effectué si la fermeture n'est pas définitive pour la journée.

Les sessions sont en temps continu. Il est possible de rentrer et sortir de la structure pendant le temps de la session, le temps est décompté. Aucun report ou remboursement du temps non pratiqué ne pourra être exigé.

Une fois la réservation et le paiement effectués sur notre site, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf :

En cas de fermeture du parc par la Direction.

En cas de risque pour les utilisateurs : foudre, vents violents, matériel endommagé, manque de personnel, blessure grave (liste non exhaustive) : si la session n'a pas été commencée.

Si une personne se blesse entre la réservation et le jour de l'activité, et qu'elle n'est pas apte à pratiquer l'activité, elle sera tenue de nous contacter afin de connaître et mettre en œuvre les conditions nécessaires à son remboursement.

En cas de retard ou d'absence du participant à l'heure prévue de sa session :

De 1 à 30 minutes : le participant pourra rentrer sur la structure mais perdra le temps de son retard sur sa session.

Au-delà de ces 30 minutes, le client est considéré comme absent et ne pourra pas réaliser la fin de sa session car sa place a pu être donnée à une autre personne en attente.

Les réservations faites par **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte** peuvent être annulées au maximum 14 jours avant la prestation et modifiées 7 jours avant la prestation. Dans le cas contraire, les prestations sont dues.

CONDITIONS D'ACCES

Malgré une réservation et un paiement effectué, un enfant âgé de 6 ans à 9 ans inclus ne pourra entrer seul sur la structure sans la présence d'un adulte majeur qui en est responsable. Si un enfant de moins de 10 ans n'est pas accompagné sur la structure alors qu'il est entré accompagné d'un adulte, l'enfant pourra être redirigé sur la berge pour des raisons de sécurité.

De 10 ans à 11 ans inclus, un enfant pourra entrer seul sur la structure uniquement après la signature d'une autorisation de son représentant légal fournie Et après une photocopie d'un papier d'identité du majeur responsable autorisant l'enfant à participer seul.

Le port d'un gilet d'aide à la flottabilité est obligatoire pour chaque participant quel que soit son

âge et son niveau de natation. Ce gilet est fourni avant l'accès à la structure. Aucun gilet d'aide à la flottabilité (ou gilet de sauvetage ou brassières) extérieur à la structure est autorisé. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de refus de cette règle de sécurité, et ce même si les personnes n'ont pas encore eu accès à la structure.

AQUAFLY ne pourra être tenu responsable de toute perte d'objet, de l'endommagement des objets personnels sur la structure et en dehors de la structure. Les casiers mis à disposition gratuitement ne sont pas sous la surveillance et la responsabilité de AQUAFLY. Ainsi, ni la **Base de Loisirs du Lac de la Moselotte**, ni AQUAFLY, ne pourront être tenus responsables en cas de perte, de vol ou de dégradation survenus sur des effets personnels.

L'accès à la structure se fait sous couvert du règlement intérieur.

Tout manquement à une seule des consignes de sécurité ou à une seule des consignes données par les salariés de l'équipe AQUAFLY, pourra donner lieu à une interdiction d'accès à la structure ou même l'exclusion définitive de la structure sans remboursement.

J'ai lu, je comprends et j'accepte les conditions générales de vente « loisirs ».

J'accepte que ces conditions soient appliquées lors d'une réservation et je reconnais avoir la possibilité de les consulter avant de réserver.

En achetant une prestation, je déclare accepter les règlements et les consignes de sécurité des activités que je choisis de pratiquer.

Coordonnées de la Base de Loisirs du lac de la Moselotte

Toute correspondance avec la Base de Loisirs du lac de la Moselotte doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

336, Route des Amias
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE
Tél : +33 (0)3 29 24 56 56
E-mail : contact@lac-moselotte.fr